



Liberté d'expression : « beaucoup d'enseignants redoutent d'être jugés pour des difficultés rencontrées en classe »

Dans un entretien au « Monde », Iannis Roder, professeur d'histoire-géographie en Seine-Saint-Denis, formateur au Memorial de la Shoah, membre du Conseil des sages de la laïcité et directeur de l'observatoire de l'éducation à la Fondation Jean-Jaurès, évoque, après le drame de Conflans, la question de la transmission des enseignements d'éducation civique. Iannis Roder enseigne l'histoire-géographie dans un collège de la Seine-Saint-Denis. Il est aussi formateur au Memorial de la Shoah, membre du Conseil des sages de la laïcité et directeur de l'observatoire de l'éducation à la fondation Jean-Jaurès.

Avec l'assassinat de Samuel Paty, vendredi 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ce sont les contestations en classe, de la part d'élèves mais aussi de parents d'élèves, qui reviennent sur le devant de la scène. Des contestations que les enseignants essaient parfois de « gérer par eux-mêmes », explique Iannis Roder.

Un enseignant d'histoire a été assassiné, vendredi 16 octobre. A travers lui, c'est l'école qui est visée. Est-ce un tournant ?

Je pense que c'est un tournant. Ce n'est pas la première fois que l'école est touchée par le terrorisme islamiste. En 2012, Mohammed Merah est entré dans une école [Ozar Hatorah à Toulouse]. Après avoir assassiné un enseignant et ses deux enfants dans la cour, il a tué la petite Myriam à bout portant. Ils ont été tués parce qu'ils étaient juifs.

Avec l'assassinat de Samuel Paty, l'école a été visée pour ce qu'elle est, pour l'ouverture au monde et pour l'ouverture aux autres qu'elle symbolise. Abattre un enseignant c'est vouloir tuer ce qui fait la base, le socle de l'école de la République ; ce qui permet la construction de la citoyenneté et du commun dans un cadre démocratique.

La date du 16 octobre 2020 restera comme une strate supplémentaire dans les attaques contre la République.

Le travail de Samuel Paty sur la liberté d'expression, son utilisation des caricatures ont été mis en cause. Un enseignant doit-il, en 2020, être particulièrement attentif aux outils qu'il utilise ?

Il doit toujours l'être. Ces vingt dernières années, beaucoup d'enseignants ont intégré qu'ils doivent agir avec précaution, expliquer leur démarche, expliquer le choix de leurs supports, quand bien même les caricatures font partie de l'histoire de la France – de la Révolution, du Second Empire, de la III^e République...

Ce que m'apprend la tragique histoire de Samuel Paty, c'est que lui-même savait qu'il était susceptible de rencontrer des difficultés dans l'exercice de son métier. Il avait intégré le fait qu'il pouvait s'exposer à des remarques ou à des contestations d'élèves et de parents [Samuel Paty avait proposé aux élèves qui le souhaitaient, lors d'un cours sur la liberté d'expression, de quitter la classe]

Ces contestations font l'objet d'un recensement : 935 atteintes à la laïcité ont été comptabilisées par l'éducation nationale l'an passé. Cela semble finalement assez peu. Peut-on imaginer que certains faits ne remontent pas ?

Oui, cela semble peu, au regard aussi de ce que je peux entendre lors des formations que j'anime au Memorial de la Shoah. Beaucoup d'enseignants me parlent de leurs difficultés en classe. Beaucoup, aussi, redoutent d'être jugés pour ces difficultés.

Aujourd'hui encore, en cas de contestations, un enseignant s'entend dire : « Qu'est-ce que vous avez fait – ou qu'est-ce que vous n'avez pas fait – pour que ça arrive ? » Alors ils essaient de les gérer par eux-mêmes, sans toujours en faire état auprès de leur direction, et sans en passer par le

logiciel de saisine. Ils ne mettent pas l'évènement « sous le tapis », mais ils ne donnent pas le signal pour autant. Cela permet à ceux qui, dans la communauté éducative, ne veulent pas voir ces contestations de minimiser le problème.

Parmi ces contestations, la majorité est le fait d'élèves mais un cinquième est le fait de parents, selon le ministère de l'éducation. Avez-vous déjà vécu ce type de pression ?

Sans doute que des parents interviennent plus que par le passé auprès des directions d'établissement ; c'est ce que nous disent les chiffres ministériels. Mais je ne crois pas qu'on puisse parler de pression généralisée. Cela dépend beaucoup du contexte d'établissement. Le rôle du chef d'établissement est de faire barrage et de rappeler que la « coéducation » ne vaut que s'il y a acceptation des mêmes règles par tous – parents, enseignants, élèves.

Comment faites-vous, vous, dans votre classe, pour aborder la liberté d'expression ?

J'utilise des caricatures, y compris celles de Charlie Hebdo, mais je commence toujours par montrer des dessins politiques, des caricatures d'autres religions, et j'utilise une méthode simple : description, explication.

J'explique aussi aux élèves pourquoi, dans une société démocratique, nous sommes capables de mettre à distance nos susceptibilités. Je leur explique que la raillerie, la moquerie, l'humour font intrinsèquement partie de l'environnement démocratique.

Et y a-t-il des contestations de leur part ?

Il y a toujours des élèves qui se sentent touchés ou visés. Des jeunes qui baissent la tête et qui ferment les yeux plutôt que de voir une caricature de Charlie. Comme s'il n'y avait pas de distance entre leurs croyances et eux-mêmes. Il y a aussi des élèves non croyants qui réagissent et répètent qu'on ne touche pas à la religion, qu'elle doit être respectée de tous.

Tant que je n'aborde pas Charlie, je n'entends pas parler de Charlie. Mais si j'en parle, lors d'une séquence sur la liberté d'expression ou lors d'un cours sur le pluralisme de la presse, là, j'ai des élèves qui me disent qu'ils « ne sont pas Charlie ». « Charlie, c'est des ouf... », « Charlie, ils ne savent pas ce qu'ils nous font... » Ce sont leurs mots.

Ces jeunes verbalisent ; ils disent clairement ce qu'ils pensent... C'est un point positif, non ?

Ils ne verbalisent pas tout, et pas systématiquement. Je constate plutôt une tendance à la disparition de la spontanéité qui était celle de mes élèves il y a vingt ans [en 2002, Iannis Roder a cosigné *Les territoires perdus de la République* (éd. Mille et une nuits), ouvrage collectif dans lequel les auteurs alertaient sur les manifestations de sexisme, d'homophobie et d'antisémitisme en classe]. Aujourd'hui, ils vont me dire que leurs parents ou des « gens qu'ils fréquentent » leur recommandent de ne rien dire sur l'homosexualité, sur les juifs, sur les rapports entre hommes et femmes « parce que l'école peut nous attirer des ennuis ». Là encore, ce sont leurs mots.

Lors d'un cours sur le 11-Septembre, j'ai entendu un élève murmurer quelque chose à son voisin. Je lui ai demandé de prendre la parole. Il m'a expliqué en souriant : « Monsieur, vous êtes bon, vous présentez bien les choses... Vous êtes en train de nous endormir. » Cet élève n'a jamais remis en cause mes cours autrement que comme ça.

Est-ce que l'enseignement de l'histoire permet de faire barrage au complotisme ?

L'école, c'est la mise à distance de soi-même, l'apprentissage de la capacité à penser contre soi-même. C'est à cette condition qu'on se construit comme citoyen.

L'histoire quant à elle doit servir à donner du sens aux événements, à analyser leur portée. C'est pour ça qu'il faut travailler dès le collège sur les logiques politiques de type génocidaire. Leur enseignement permet aux adolescents de comprendre le passage à l'acte : les assassins se posent toujours en victime, et justifient leur passage à l'acte comme de la légitime défense. Ça, les collégiens l'entendent ; qu'on leur parle de la Shoah, du génocide des Tutsis ou des frères Kouachi, ils le comprennent bien.

Le 2 novembre, il faudra reprendre le chemin de l'école. Un temps d'hommage est prévu, ce jour-là. Savez-vous déjà ce que vous ferez au collège ?

J'avais prévu l'intervention d'une association d'avocats sur la liberté d'expression. Je la conserve, évidemment. Et puis, il y aura une minute de silence. Cette minute est un moment de communion. Les islamistes s'engouffrent dans les failles parce que la société ne fait pas corps autour de ses valeurs. Au-delà de l'émotion qu'une minute de silence génère, cela permet aux élèves de faire corps autour d'un socle de valeurs. Nous la ferons, le 2 novembre.

Mattea Battaglia